



Saison 2017/2018



CAF Ile de France
Ski de montagne
12, rue Boissonade
75014 PARIS
tél.: 01 42 18 20 00

<http://www.clubalpin-idf.com/>

Traversée Bergün, cabane d'Ela, Pic salteras 18-S096

Du 24 au 25 mars inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : NON

Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Anne Laure Boch

tél. dom.:

Portable : 06 20 11 67 86

Christophe de FAILLY

tél. port.: 06 82 66 50 48

cf11@free.fr

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Montée à la cabane d'Ela de Bergün ou Filisur	1000 ou 1250m	0
2 ^e jour :	Cabane d'Ela/ Pic de Salteras/Preda/Bergün Ou suivant conditions Tour du Pic de Salteras	900m	1300m

Courses en traversée

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 258S

Topos :

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau de difficulté (cf. explications complémentaires dans NEIGES 2014) :

Cotation :	PD+ S2/S3
Type de course :	T
Dénivelé journalier maximal prévu :	1200 m
Rythme d'ascension exigé :	300 m/h

3.2 Particularités :

3.3 Conditions d'hébergement : Refuge non gardé

L'encadrant est susceptible de verser des arrhes qui s'ils ne sont pas remboursés par l'hébergement en cas d'annulation ou de détournement du car pourront faire l'objet d'une retenue sur les frais d'inscription versés

3.4 Coût à prévoir (en plus du montant de l'inscription) : environ 80 CHF

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 23 mars, rendez-vous à 20h00 pour un départ à 20h30 (RDV sur l'esplanade devant la statue du Mal Leclerc de Hauteclouque)

Retour à Paris Porte d'Orléans, le 26 mars vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : liste disponible du matériel à emporter sur demande auprès de C.de Faily : cf11@free.fr*

L'ARVA est absolument obligatoire.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :*

Pelle à neige, sonde, crampons

Le matériel collectif sera réparti par l'organisateur lors du départ.

5.3 *Nourriture à emporter :*

1 petit déjeuner, 1 repas du soir, 2 vivres de course.

5.4 *Documents administratifs nécessaires :* Carte CAF, Carte d'identité

6. Réunion préparatoire

Contactez l'un des organisateurs par téléphone ou mail le mercredi précédant le départ.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.